

Se former — Se perfectionner — Changer de métier

LE DOUBLE DIPLÔME IRIS SUP' / IPAG DE L'UBO

- Certifications professionnelles de niveau 7 enregistrées au RNCP de l'IRIS
- + Master 2 Administration publique de l'IPAG de Brest

IPAG
Institut de Préparation à l'Administration Générale
Université de Bretagne Occidentale Brest

IRIS Sup', l'école de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), et l'IPAG de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) ont décidé, en 2020, de renforcer leur partenariat signé en 2011 en élaborant un programme permettant aux étudiants d'obtenir un double diplôme : un des titres d'IRIS Sup', reconnus par l'État, enregistrés au RNCP au niveau 7 et le master 2 Administration publique de l'IPAG de Brest.

Double diplôme, double compétence, en une seule année

Le partenariat entre IRIS Sup' et l'IPAG permet aux étudiants IRIS Sup' qui le souhaitent d'enrichir leurs compétences et d'obtenir deux diplômes en même temps. Ceux-ci bénéficient d'une dispense pour les enseignements de spécialité suivis à IRIS Sup', présents dans le master de l'IPAG. Les enseignements spécifiques à l'IPAG seront dispensés aux étudiants d'IRIS Sup' en distanciel à des dates tenant compte des contraintes logistiques et des charges de cours spécifiques à l'école de l'IRIS.

Les compétences acquises à IRIS Sup' : acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension des environnements et des enjeux internationaux, développer sa capacité d'analyse et de propositions, maîtriser des techniques et des outils professionnels pour aider à la prise

de décision dans les organisations publiques et privées.

Les compétences développées à l'IPAG de Brest : acquérir les connaissances et les outils spécifiques à l'administration publique, indispensables aux futurs agents publics, mais aussi très utiles aux salariés d'entreprise, d'associations, d'ONG, tous usagers du service public. Répondre à des marchés publics, solliciter des subventions, subir un audit de l'administration française ou européenne, contractualiser avec des administrations publiques nécessitent de connaître le vocabulaire, les obligations qui pèsent sur les fonctionnaires, et d'une façon générale, les principes du secteur public.

Les avantages d'une double inscription

Les étudiants inscrits en double cursus IRIS Sup'/IPAG bénéficient de tous les avantages offerts par les deux structures. Les étudiants d'IRIS Sup' en double cursus seront éligibles aux avantages octroyés aux étudiants de l'université :

- Bourses et aides sur critères sociaux (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N20398).
- La Caisse d'allocations familiales (CAF) peut vous ouvrir un droit à une aide personnalisée au logement (APL) ou bien une allocation de logement à critère social (ALS) (www.caf.fr).
- Bibliothèques universitaires : accès aux banques de données d'ouvrages et revues en ligne ; prêts interbibliothèques.

- CVEC¹ : les sommes collectées (95 euros par étudiant) financent des projets de vie de campus portés par une liste d'établissements fixée par la loi (les universités, un certain nombre d'écoles, les CROUS, etc.) (<http://cvec-info.nuonet.fr/la-cvec.html>).

- Le dispositif Visale permet de louer un appartement même en l'absence de garant (www.visale.fr/#!/visale-locataire).

Enfin, la combinaison des diplômes d'IRIS Sup' et de l'IPAG permet aussi de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales.

¹ La CVEC doit être réglée une seule fois sur le site dédié. Présentez ensuite l'attestation à l'IRIS et à l'UBO.

Public visé par le double cursus et prérequis

Tous les étudiants sélectionnés par IRIS Sup' et inscrits dans l'un des parcours de 2e année de l'école, en présentiel ou à distance, peuvent s'inscrire à l'Université de Bretagne occidentale afin de bénéficier des dispositions du double cursus. Les cours ne nécessitent aucun prérequis académique spécifique.



Modalités pédagogiques, validation et calendrier

La formation repose sur le suivi de 4 unités d'enseignement (UE) complémentaires aux enseignements d'IRIS Sup'. Ces 4 UE sont dispensées sous la forme de 8 supports de cours rédigés (de 10 à 50 pages) et de 16 heures de cours en ligne. La participation à ces cours est fortement recommandée. Cependant, ils sont enregistrés et mis à disposition des étudiants.

Les modalités d'évaluation revêtent plusieurs formes : soit rédaction d'un collecteur d'idées, d'un plan détaillé ou d'une note, soit un QCM méthodologique. Les évaluations se déroulent également à distance.

Taux de réussite : 99 % de réussite aux examens des 4 UE IPAG en 2021/2022 (160 inscrits).

CALENDRIER

- Mi-septembre : diffusion des supports de cours à lire.
- À partir de mi-octobre : cours en ligne le soir, sur une plage horaire potentielle de 18h30 à 21h30.
- Début décembre : évaluations (à distance).
- Juin / Juillet : rattrapages (à distance).

Modalités d'inscription et coût de la formation

INSCRIPTION

1. Lors de la candidature à IRIS Sup' : cochez la case proposant l'option sur votre dossier de candidature en ligne.
2. Si vous êtes admis à IRIS Sup' au terme du processus de sélection, vous recevrez un contrat de formation. Renvoyez-le dans les délais indiqués et confirmez à la référente double diplôme d'IRIS Sup' votre volonté de bénéficier du double cursus en envoyant un mail indiquant :

NOM, Prénom et promotion, l'intitulé du baccalauréat (ou équivalent), l'année d'obtention du baccalauréat (ou équivalent), et le numéro INE à l'adresse : doublediplome@iris-france.org.
3. Début juillet 2023 : une première liste de tous les étudiants souhaitant bénéficier du dispositif double diplôme sera adressée à l'IPAG de Brest. Ils pourront s'inscrire et régler en ligne les frais universitaires.
4. Fin août 2023 : dernière possibilité de s'inscrire.

FRAIS UNIVERSITAIRES

- Étudiants en formation initiale¹ : frais universitaires (année 2022-2023) : 243 € + CVEC (95€).
- Étudiants en reprise d'études² : frais universitaires (année 2022-2023) : 243 € + 191 €.

Contact : ipag@univ-brest.fr

¹ À l'UBO : étudiant en formation initiale + tout professionnel inscrit dans une école ou université en 2022-23 (inscrit par exemple en RI1 à IRIS Sup' ou dans une autre formation ailleurs).

² À l'UBO : est considéré en reprise d'études tout professionnel ou demandeur d'emploi non inscrit l'an dernier en formation.



INTÉGRER UN INSTITUT RÉPUTÉ : L'IPAG DE BREST

UBO
Université de Bretagne Occidentale

IPAG
Institut de Préparation à l'Administration Générale
Université de Bretagne Occidentale Brest

Depuis 1985, l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de l'Université de Bretagne occidentale prépare avec succès les étudiants en formation initiale ou reprise d'études aux concours des trois fonctions publiques. L'IPAG de Brest dispose d'une antenne de la classe préparatoire Talents de l'Institut régional d'administration (IRA) de Nantes.

L'IPAG est habilité à délivrer des diplômes d'enseignement supérieur de niveau licence (LAP) et master en Administration publique. Le master est destiné aux étudiants désirant intégrer l'administration publique, mais également les institutions et entreprises ayant des liens ou travaillant avec le secteur public (associations, ONG, fondations, entreprises délégataires ou souscrivant à des marchés publics...).

L'IPAG est un institut au plan national et international. À ce titre, il a développé des conventions particulières ou des conventions Erasmus Plus au Mexique (Colegio de Morelos à Cuernavaca), en Thaïlande (Université de Thammasat à Bangkok), en Allemagne (Hochschule à Kehl), au Canada (École nationale d'administration publique du Québec).

Programme IPAG de l'UBO*

Les compétences complémentaires à acquérir pour obtenir le double diplôme correspondent à des Unités d'enseignement (UE). Dans le cadre du partenariat, elles sont dispensées sous forme de manuscrits et de cours en ligne (16H) permettant de poser des questions et de revoir des notions.

UE 19 : ADMINISTRATION DE SERVICE

• APPROCHE DE LA QUALITÉ DE SERVICE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectifs du cours : à l'issue du cours, l'étudiant maîtrisera les enjeux de la qualité de service d'un point de vue organisationnel et managérial, mais aussi en tant qu'utilisateur du service public. Il pourra participer activement à la mise en place et à l'amélioration continue d'une démarche de qualité de service.

Compétences visées :

- Capacité de détermination des attentes et des besoins
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité de négociation
- Sens de l'organisation

Modalités pédagogiques : manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visio-enseignement (2H).

• MARKETING ADMINISTRATION PUBLIQUE : LA POLITIQUE D'INFLUENCE DE LA FRANCE

Objectifs du cours : comprendre la politique d'influence mise en œuvre par les institutions françaises : ses limites sont perçues et des propositions peuvent être formulées. À l'issue du cours, l'étudiant a ainsi la capacité d'appréhender les actions dans le domaine de la diplomatie d'influence et d'analyser leur pertinence.

Compétences visées :

- Savoir-faire : prendre en compte un contexte, une contrainte, une complexité ; analyser un comportement, un contexte, une problématique
- Savoir-être : sens de l'analyse ; capacité d'adaptation
- Connaissances : relations internationales ; environnement administratif, institutionnel et politique (réseaux de l'État en France et à l'étranger)

Modalités pédagogiques : manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visio-enseignement (1H).

*Sous réserve de modifications

• APPROCHE DE LA NOTE DE SYNTHÈSE

Objectifs du cours : À l'issue du cours, l'étudiant maîtrisera la technique de la note de synthèse. Il saura réaliser un outil d'aide à la décision en milieu professionnel et dans un temps contraint (administration, entreprise, recherche, concours).

Compétences visées :

• Savoir : connaître les techniques rédactionnelles et les ressources mobilisables.

• Savoir-faire :

- > Maîtriser l'expression écrite
- > Savoir communiquer
- > Savoir collecter, structurer et hiérarchiser des informations
- > Être capable d'analyser des données, des statistiques
- > Lire et exploiter des documents
- > Savoir organiser son travail et gérer son temps
- > Savoir apporter une réponse adaptée et conforme à la commande
- > Savoir accompagner et concrétiser des décisions

• Savoir-être :

- > Être rigoureux
- > Respecter les échéances
- > Être neutre, impartial

Modalités pédagogiques : remise d'un guide méthodologique ; visio-discussion méthodologique (2H) ; rédaction d'une ou deux notes de synthèse à domicile (selon son objectif professionnel, autocorrection avec corrigé - type détaillé).

• APPROCHE DU CONTRÔLE INTERNE ET DE L'AUDIT INTERNE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectifs du cours : À l'issue du cours, l'étudiant maîtrisera les enjeux du contrôle interne et de l'audit interne tant du point de vue de l'auditeur que de l'audité.

- Savoir définir le contrôle interne et la notion de risque
- Connaître les référentiels : le COSO et le cadre de référence de l'AMF
- Connaître les lignes directrices de l'INTOSAI sur le contrôle interne dans le secteur public
- Voir des illustrations des référentiels de contrôle interne
- Connaître les rôles et objectifs de l'audit interne

Compétences visées :

- Sens de l'organisation
- Capacité à déléguer
- Capacité à mettre en œuvre et à accepter les contrôles
- Connaissance de l'audit et du contrôle interne

Modalités pédagogiques : manuscrit et cours en ligne (3H).

• LA RECHERCHE DE LA PERFORMANCE AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

Objectifs du cours : À l'issue du cours, l'étudiant sera capable de comprendre les mécanismes de la gestion des comptes publics, d'en identifier les acteurs, d'en saisir les grandes masses, et de les mettre en perspective dans un contexte européen.

Compétences visées :

Acquisition des connaissances suivantes :

- Les règles et principes de la comptabilité publique
- La loi organique relative aux lois de finances (LOLF)
- Le contrôle budgétaire
- Le cadre budgétaire européen

Modalités pédagogiques : module de formation, puis échanges avec les étudiants sous forme de visio-conférences (2H).

• LES FONDAMENTAUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE : PROCÉDURES ET EXÉCUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC

Objectifs du cours : Savoir saisir les opportunités de la commande publique par l'acquisition des fondamentaux et des notions réglementaires des marchés publics. À l'issue du cours, l'étudiant sera capable d'avoir une vision généraliste et pratique des procédures de la commande publique tant du point de vue de l'entreprise que de l'acheteur public.

Compétences visées :

Acquisition des connaissances suivantes :

- Panorama de la commande publique
- Le cadre législatif et réglementaire de la commande publique
- Les fondamentaux (définition d'un marché public, acteurs, procédures, obligations)
- Le cycle des marchés publics
- La dématérialisation de la commande publique

Modalités pédagogiques : manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visio-enseignement (2H).

▪ FONCTION PUBLIQUE

Objectifs du cours : À l'issue du cours, l'étudiant maîtrisera les institutions et les logiques qui structurent la fonction publique en droit interne, mais aussi en droit international.

- Maîtriser les enjeux des fonctions publiques internes et internationales
- Identifier les formes de l'emploi public
- Compréhension des valeurs structurant la fonction publique
- Exemples pratiques

Compétences visées :

- Sens des rapports institutionnels
- Compréhension des écosystèmes institutionnels
- Capacité à identifier les valeurs d'appui de la fonction publique

Modalités pédagogiques : manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visio-enseignement (3H).

▪ DIALOGUE SOCIAL – FONCTION PUBLIQUE

Objectifs du cours : À l'issue du cours, l'étudiant maîtrisera les institutions et les logiques qui président au dialogue social dans la fonction publique.

- Maîtriser les enjeux du dialogue social
- Identifier les institutions du dialogue social
- Comprendre les moyens de communication du dialogue social
- Exemples pratiques

Compétences visées :

- Sens des rapports institutionnels
- Capacité à déclencher les procédures utiles
- Capacité à orienter les agents

Modalités pédagogiques : manuscrit puis approfondissement lors de questions/réponses en visio-enseignement (1H).

Quelques biographies d'intervenants



Chercheur associé à l'IRIS, **JACQUES SERBA** est docteur en droit public, ancien élève de l'École nationale des impôts, également titulaire d'un DEA de Géographie et d'un DESS de Management international des PME (institut d'administration des entreprises). Ancien président de l'association humanitaire Action contre la faim (ACF), il est spécialisé dans les domaines de l'action humanitaire, de l'organisation et du fonctionnement des ONG, ainsi que dans celui de l'action extérieure des autorités territoriales.



ALAN PELLETIER est titulaire d'un master en comptabilité, contrôle, audit et est auditeur interne certifié (CIA). Il est aujourd'hui auditeur à l'Agence spatiale européenne (ESA). Auparavant, il a été vérificateur auprès de la Cour des comptes, affecté à la chambre régionale des comptes du Grand Est, contrôlant dans ce cadre des collectivités locales, entreprises et associations percevant de l'argent public. Il a été membre de l'équipe d'audit externe du Programme alimentaire mondial (PAM) de 2017 à 2020.



Ancien élève de l'École nationale des impôts (ENI) et de l'École nationale des finances publiques (ENFiP), **THIERRY MENIL** est aujourd'hui comptable public, responsable d'un centre des finances publiques avec pour missions principales la tenue de la comptabilité, l'assistance et le contrôle budgétaire de collectivités territoriales, ainsi que le recouvrement des impôts des particuliers.



2 BIS, RUE MERCŒUR - 75011 PARIS - FRANCE
+33 (0)1 53 27 60 74
FORMATIONS@IRIS-FRANCE.ORG

RETROUVEZ IRIS SUP'
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



WWW.IRIS-SUP.ORG